

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019



Les grands enjeux pour l'eau identifiés sur le bassin Loire-Bretagne sont :

- garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques ;
- partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses ;
- préserver et restaurer des milieux aquatiques (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...)
des sources à la mer ;
- s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires ;
- accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Les pistes d'actions ci-dessous, envisagées pour répondre à ces enjeux vous semblent-elles :



QUALITÉ

Pour garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 20 à 31).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous : agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...
- Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau.
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.
- Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols.
- Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source.
- Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages.

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous : agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



QUANTITÉ

Pour partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 32 à 40).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.
- Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.
- Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.
- Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.
- Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines.
- Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations.

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
• Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



MILIEUX AQUATIQUES

Pour préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer

Cf. doc. «Questions importantes - Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage)», p. 41 à 49).

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

- Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.
- Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.
- Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



GOVERNANCE

Pour s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires et mobiliser les moyens de façon équitable et efficiente - Cf. document « Questions importantes • Schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux (Sdage) », p. 50 à 59.

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• Mobiliser et accompagner les acteurs pour mettre en place des programmes territoriaux d'amélioration de l'état des eaux, déclinant la stratégie définie à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (Sdage).	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transport...).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre l'acquisition de données et de connaissances sur l'eau, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants pour qu'ils protègent l'eau.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



INONDATIONS

Pour accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés - Cf. document « Questions importantes • plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ».

>>>>>>> Répondez en ligne : www.prenons-soin-de-leau.fr

	Parfaitement adaptées	Plutôt adaptées	Pas très adaptées	Pas du tout adaptées
• S'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation (mise en place de stratégies locales, répartition des rôles, gestion des digues...).	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents d'urbanisme et dans les Plans de prévention des risques en tenant compte du changement climatique.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Améliorer la connaissance des phénomènes (impact du changement climatique, érosion côtière, ruissellement, remontée de nappes) et de la vulnérabilité aux risques d'inondation.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avez-vous d'autres suggestions pour compléter l'ensemble de ces propositions, ou des commentaires sur le programme de travail et le calendrier du Sdage et celui du PGRI, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des TRI* ?

Oui Non Si oui, lesquelles ?

FNE Pays de la Loire, fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement investie sur tous les SAGE de la région, souhaite rappeler qu'il faut renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable sur le cycle de l'eau et le changement climatique pour tous les publics et aller encore plus vite dans la reconquête des milieux aquatiques pour espérer atteindre le bon état écologique des masses d'eau.

* territoire à risques importants d'inondation (TRI)

Merci d'avoir répondu

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :



Le code postal de votre commune

Vous êtes : une femme un homme

Vous avez : moins de 25 ans entre 25 et 34 ans entre 35 et 49 ans entre 50 et 64 ans 65 ans et plus

Votre activité : agriculteur artisan-commerçant-chef d'entrep. + de 10 salariés cadre et profession intellectuelle supérieure profession intermédiaire (technicien, contre-maître...) employé ouvrier retraité inactif lycéen étudiant

Vous habitez une commune de :

moins de 2 000 habitants 2 000 à 20 000 habitants 20 000 à 100 000 habitants 100 000 habitants et plus

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

internet réseaux sociaux médias (presse, radio, TV) réunion ou débat public autre

